

- la **formation** en Afrique, les bourses, les stages locaux et extérieurs, la formation régionale

- les problèmes de textes, de statuts, de lois relatifs à la **profession**, et aux bibliothèques

- la **coopération** inter-réseaux, le jumelage et le partenariat en Afrique centrale

Les participants ont souligné la nécessité de reconduire ces réunions sous-régionales, et l'intérêt d'avoir bénéficié des documents de travail proposés par les organisateurs camerounais. Ces documents ainsi que la synthèse des travaux sur les trois thèmes abordés sont publiés dans un **rapport**.



COOPÉRER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE : LA NOUVELLE DONNE POUR UNE COOPÉRATION CULTURELLE EFFICACE.

La Fondation gabonaise JERELI s'est fixé pour objet de favoriser l'épanouissement de la jeunesse, par la lecture, les rencontres culturelles et le jeu, de développer la francophonie, de créer des liens d'amitié. Par son projet "Livres au trésor", JERELI développe la lecture publique dans les quartiers des zones urbaines en installant des espaces bibliothèque-ludothèque.

En créant la Fondation JERELI (les JEux, les REnccontres et les LIVres)(1) pour développer la lecture publique au Gabon, nous voulions soutenir l'idée que la maîtrise d'œuvre des micro-projets culturels devait être donnée aux associations locales.

Après deux ans d'existence, nous sommes sur la bonne voie; notre démarche se veut dynamisante auprès des responsables nationaux sans pour autant se substituer aux obligations des ministères concernés par notre programme d'action.

Aujourd'hui, le **tissu associatif** est un opérateur qui nous semble devoir être privilégié par les institutions qui œuvrent pour l'aide au développement. Les membres de ces associations sont plus à même d'**identifier les besoins réels**, de les évaluer et d'obtenir une pleine efficacité des objectifs car leur connaissance de la population locale (le "terrain"), leur amitié avec les communautés ciblées par les projets facilitent la réalisation des opérations.

Un autre gage de réussite est l'ingérance financière possible avec des associations de type "loi 1901-France" sans remettre en cause la souveraineté de l'Etat. Le financement échelonné, c'est-à-dire étape par étape, avec évaluation à chaque phase, offre une assurance aux partenaires donateurs de la bonne conduite du projet et évite ainsi des détournements possibles; l'utilisation des paiements sur facture pro forma par les organismes eux-mêmes est une autre obligation. Notre but est de redonner confiance à ceux qui nous aident et d'obtenir ainsi des fonds pour la réalisation de nos projets en faveur de la population.

Le terrain que nous avons choisi pour développer la **lecture publique** est la **zone urbaine** car c'est là que se trouve la plus grande majorité de la jeunesse gabonaise. Le temps presse et les opérations à

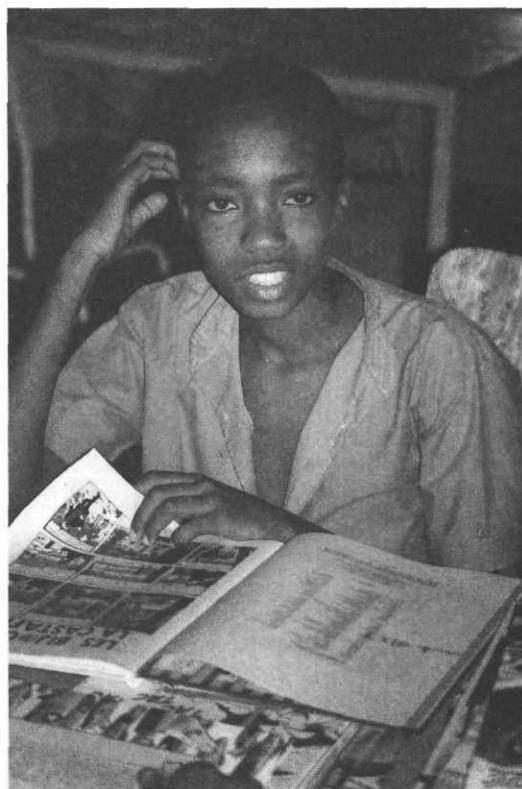


Photo Ph. Vallières



court terme doivent être curatives; l'implantation d' "espaces lecture" en province (dans l'esprit de maintenir sur place la jeunesse) est un programme "préventif" qui demande du temps et une réflexion sur son efficacité.

A Libreville, les **quartiers populaires** (les Matitis) sont dépourvus de toute structure culturelle et la population, on le comprend, se donne d'autres priorités que celle du livre; l'opération "La lecture au quartier, ce n'est pas sorcier" veut offrir des salles de lecture dans des espaces situés au cœur de ces quartiers. Le choix des sites a été décidé par les demandes des représentants des communautés installées dans les divers quartiers de la capitale. Ces **centres de lecture** sont dotés d'un ameublement et d'ouvrages (1000 environ) pour une valeur de 100 000 FF. L'objectif d'une gestion souple nous a fait choisir la consultation sur place, ce qui permet aux utilisateurs de se retrouver et de développer ainsi l'aspect **rencontre**. Les heures d'ouverture sont adaptées pour permettre à tous de visiter régulièrement ces centres de lecture. L'**ouverture 7 jours sur 7** a été rendue possible par la collaboration de collectivités locales (la Mairie par exemple) et d'associations de jeunes; les unes prenant en charge les horaires "fonctionnaires", les autres prenant le relais en nocturne et fin de semaine. Après une période de deux ou trois ans, la gestion est donnée aux représentants du quartier et la Fondation n'intervient que dans le but d'entretenir les lieux et leur fonctionnement.

L'esprit de bénévolat est une notion que nous voulons développer et entretenir; le salut ne viendra pas d'une attitude d'assistance mais bien d'une prise en charge personnelle de notre perfectionnement moral et intellectuel.

En 1994, quatre centres "Livres au Trésor" fonctionneront. Le bilan des deux premiers "espaces lecture" (800 visites mensuelles pour des locaux de 25 m²) nous donne l'espoir que notre méthode d'**intégration du livre aux quartiers** est une réussite.

La coopération culturelle trouvera sa pleine efficacité en travaillant avec le monde associatif issu du terrain.

Laurent Owondo - Thierry Mesas
Membres fondateurs de JERELI

(1) Fondation JERELI. BP 4723, Libreville, Gabon. Tél. 70 01 54.